

# Paris, les **21 et 22 octobre 2010**

## **Soutenir les parents des adolescents auteurs d'agressions sexuelles**

Avec Claude SERON

Entre 20 et 30 % des abus sexuels sur mineurs sont commis par des jeunes âgés de moins de 21 ans. Un accompagnement individuel (et/ou de groupe) est nécessaire pour aider le jeune à se responsabiliser et à entrer dans l'âge adulte sans plus représenter un danger pour les autres. Pour mener à bien ce cheminement psycho-socio-éducatif, la contribution des parents est d'une importance capitale. En effet, l'adolescent ne peut être désigné comme le seul responsable des actes qu'il a posés : les parents doivent se confronter à la question cruciale de leur responsabilité, même involontaire. Quels sont les enjeux personnels avec lesquels ils se débattent et qui limitent leur disponibilité émotionnelle à l'égard de leurs enfants ? Qu'ont-ils manqué dans l'éducation de leur enfant pour qu'il pose de tels actes ? Quels événements difficiles la famille a-t-elle dû traverser ? Quel cadre peuvent-ils mettre en place pour prévenir la récurrence ? En acceptant de réfléchir à ces questions difficiles, les parents peuvent devenir les meilleurs partenaires pour aider tant l'enfant victime que l'auteur à connaître une reprise de développement et à se reconstruire.

### **Objectifs**

La formation se propose de donner aux professionnels des repères structurants pour penser l'accompagnement des parents d'adolescents qui ont commis des agressions sexuelles : en tant que professionnel, comment sortir de la confusion et des réponses émotionnelles ou idéologiques face à une question aussi déterminante pour l'avenir de l'auteur, de la victime et de la famille ?

### **Programme**

Enjeux et objectifs à poursuivre dans l'intervention

L'étape d'affiliation avec les parents : comprendre leur double statut (parent d'agresseur / parent de victime)

Distinguer culpabilisation et responsabilisation

Questions spécifiques :

Identification des conséquences des gestes abusifs pour la victime et pour la famille

Comment la sexualité déviante est entrée dans la famille ?

Quelle a été la contribution involontaire du parent au problème de son enfant ?

Quel chemin vers une reconstruction de la victime et de l'adolescent auteur ?

### **Moyens pédagogiques**

Exposés théoriques, illustrations cliniques, mises en situation, exercices en sous-groupe, échange d'expériences.

### **Public cible**

Intervenants psycho-socio-éducatifs amenés à travailler avec des adolescents ayant commis des agressions sexuelles et qui souhaitent pouvoir collaborer avec les parents de ces adolescents.

### **Présentation du formateur**

Claude SERON est le fondateur et directeur de Parole d'Enfants, psychologue et intervenant psychosocial au service Kaléidos de prise en charge des abus sexuels intrafamiliaux, thérapeute familial, formateur, il possède une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse (Liège). En 1996, il a fondé l'association Parole d'Enfants pour venir en aide aux enfants victimes d'abus sexuels et leur famille, et pour sensibiliser les professionnels et le grand public à cette problématique grave. Il est également l'auteur ou l'éditeur de plusieurs ouvrages sur la thématique de l'enfance en danger. Entre autres, « Don, pardon et réparation. Comment résilier un contrat avec la souffrance » (Ed. Fabert, 2007), « Au secours, on veut m'aider ! Venir en aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse » (Fabert, 2006).

### **Informations pratiques**

Paris (14<sup>ème</sup> arrondissement), **les jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2010**, de 9h30 à 17h00.

Inscription individuelle : 230 € (355 CHF) - Par convention (formation continue) en France : 325 €

# Bulletin d'inscription

Vous pouvez vous inscrire par Internet sur notre site **www.parole.be**

Vous pouvez également photocopier le bulletin ci-dessous ou nous envoyer ces informations sur papier libre à Parole d'Enfants (Paris ou Liège), ou encore par courrier électronique à [info@parole.be](mailto:info@parole.be)

L'inscription est ferme dès réception d'un bulletin d'inscription et du paiement (ou d'une attestation de prise en charge fournie par l'employeur).

**Parole d'Enfants** - [info@parole.be](mailto:info@parole.be)

En Belgique > 7c, Boulevard d'Avroy B-4000 Liège - Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 0032 4 223 15 56

Formation choisie : .....

.....

Lieu et dates : .....

Nom : ..... Prénom : .....

## ADRESSE PRIVEE :

Rue : ..... N° : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Fax : ..... e-mail : .....

## ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution : .....

Rue : ..... N° : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Fax : ..... e-mail : .....

- J'effectue un versement sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 bic : GKCCBEBB
- J'effectue un versement sur le compte : 775-5905658-28 (depuis la Belgique)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif (inscription par convention en France)
- J'envoie un chèque de ..... EUR à l'ordre de "Parole d'Enfants" (depuis la France)
- J'effectue un versement de ..... CHF sur le compte CCP n°40-688752-4 à Bern (depuis la Suisse)
- Je désire recevoir une facture établie au nom de .....  
Adresse de facturation : .....

## DATE ET SIGNATURE :

.....



**Association Parole d'Enfants**

En Belgique > 7c, Boulevard d'Avroy B-4000 Liège - Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

**www.parole.be**